



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le vendredi 12 juin 2026
(46)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 9 h 34, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable David M. Arnot (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Arnot, Batters, Clement, Dalphond, Dhillon, Miville-Dechêne, Oudar, Prosper, Simons, Tannas et Wells (*Alberta*) (11).

Participent à la réunion : Allison Lowenger et Dana Phillips, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 9 juin 2026, le comité poursuit son examen de la teneur du projet de loi C-16, Loi modifiant certaines lois en matière pénale et correctionnelle (protection de l'enfance, violence fondée sur le sexe, délais et autres mesures).

TÉMOINS :

Institut Macdonald-Laurier :

Peter Copeland, directeur adjoint, Politiques domestiques (*par vidéoconférence*).

Association du Barreau canadien (par vidéoconférence) :

Me Melanie J. Webb, présidente, Section du droit pénal;

Me Katherine Batycky, avocate.

Criminal Lawyers' Association :

Me Cassandra Richards, avocate criminaliste.

Association des procureurs de la couronne de l'Ontario :

Me Lesley Pasquino, président (*par vidéoconférence*).

BC Crown Counsel Association (par vidéoconférence) :

Me Adam Dalrymple, président;

Mark Bussanich, directeur.

À titre personnel (par vidéoconférence) :

Colton Fehr, professeur adjoint, Université de la Saskatchewan ;

Me Emma Cunliffe, professeure de droit, Université de la Colombie-Britannique ;

Colton Fehr, Emma Cunliffe et Peter Copeland font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 10 h 28, la séance est suspendue.

À 10 h 33, la séance reprend.

Cassandra Richards, Melanie J. Webb, Katherine Batycky, Lesley Pasquino et Adam Dalrymple font chacun une déclaration puis, avec Mark Bussanich, répondent aux questions.

À 11 h 42, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Vincent Labrosse